



Assemblée générale

Distr. générale
11 avril 2011
Français
Original: anglais

Conseil des droits de l'homme

Seizième session

Point 6 de l'ordre du jour

Examen périodique universel

Décision adoptée par le Conseil des droits de l'homme*

16/115

Document final de l'Examen périodique universel: États-Unis d'Amérique

Le Conseil des droits de l'homme,

Agissant dans le cadre du mandat que lui a confié l'Assemblée générale dans sa résolution 60/251 du 15 mars 2006, et de la résolution 5/1 du Conseil du 18 juin 2007, et conformément à la déclaration du Président PRST/8/1 sur les modalités et les pratiques relatives à l'Examen périodique universel du 9 avril 2008,

Ayant procédé à l'examen des États-Unis d'Amérique le 5 novembre 2010, conformément à toutes les dispositions pertinentes de la résolution 5/1 du Conseil,

Adopte le document final de l'Examen périodique universel portant sur les États-Unis d'Amérique, qui regroupe le rapport du Groupe de travail chargé de l'Examen périodique universel des États-Unis d'Amérique (A/HRC/16/11), les observations des États-Unis d'Amérique sur les recommandations et/ou conclusions, ainsi que les engagements que les États-Unis d'Amérique ont pris volontairement et les réponses qu'ils ont apportées, avant l'adoption du document final en plénière, aux questions ou aux points qui n'avaient pas été suffisamment traités pendant le dialogue au sein du Groupe de travail (A/HRC/16/2, chap. VI et A/HRC/16/11/Add.1).

36^e séance

18 mars 2011

[Adoptée sans vote.]

* Les résolutions et décisions adoptées par le Conseil des droits de l'homme figureront dans le rapport du Conseil sur sa seizième session (A/HRC/16/2), chap. I.